

## Réflexions suite au débat sur TLM

Si certaines communes manquent de sujets, Givors en aurait des dizaines, qui malheureusement n'ont pas pu être traités lors du débat sur TLM.

25 Minutes pour les 4 candidats. Nous avons dû être très concis. C'est pourquoi certaines attaques provenant de l'équipe de M.Passi doivent être éclaircies.

Concernant le parking à étages, j'étais à la réunion publique lors de laquelle M. Passi et un responsable du Grand Lyon présentaient le projet de l'îlot « Salengro /Zola ». J'ai évoqué l'idée d'un parking ouvragé. Proposition à laquelle le responsable du Grand Lyon a répondu que c'était trop cher, qu'il fallait compter environ 10 à 15 000€ la place. M. Passi n'a pas réagi et n'a pas du tout évoqué l'idée qu'il puisse être d'accord avec ma proposition. Il l'avait fait de même lorsque nous avons sorti « un plan d'urgence pour Givors » dans le magazine le Défi Givordin en Mai 2010. Quelle surprise de voir que finalement cela faisait partie de son programme pour 2014/2020. Pour le financement, évidemment que nous ferons appel au Grand Lyon, à la Région, au Département et au Conseil Général pour participer au financement. Nous n'avons pas besoin que l'on nous donne des leçons, merci ! Quant à dire qu'il y a des usagers qui arrivent d'autres communes, et ça n'est pas à Givors de payer ce parking, il y a une marge. Les usagers des autres communes payeront leur place de parking plus cher que les Givordins. Mais c'est bien à Givors que sera construit ce parking, donc c'est au maire de Givors d'en trouver le financement.

Concernant les commerces : M. Passi nous dit : « le commerce à Givors est en plein essor et la preuve en est que la CCI a communiqué qu'un petit pourcentage de clients venait en plus dans le centre-ville pour consommer au détriment de la zone commerciale. J'ai participé à la réunion présentée aux commerçants par la CCI. Le rapport disait, c'est vrai, qu'un petit pourcentage de consommateurs revenait dans le centre-ville pour... l'alimentaire ! Et l'alimentaire seulement ! Chez Lidl ou Dia. Des magasins discount effectivement, comme ils s'en réclament d'ailleurs eux-mêmes. Les autres commerçants sauront très bien que je ne les considère pas comme tel, et que je pense que les « locomotives » qui se battent pour tirer vers le haut le développement économique à Givors aimeraient bien que d'autres wagons viennent les rejoindre. A part ça, tout à l'air de bien aller pour M.Passi qui se contente des 7900 emplois à Givors. Que répond-t-il aux 25% de chômeurs qui restent

et à qui il n'a rien proposé hier ?

Pour la dette, j'ai toujours dit qu'il fallait réduire la dette. Mais ne pas en avoir du tout n'est pas responsable non plus. Les grands projets comme le CTM ou La maison des jeunes par exemple, et qui vont profiter à plusieurs générations auraient pu être payés par l'emprunt pour alléger les impôts locaux. C'est pourquoi je me suis permis de dire qu'un bon père de famille ne dit pas à ses enfants : « Papa va payer la maison comptant, vous ne mangerez pas pendant vingt ans ». Un bon maire ne doit pas écraser ses administrés d'impôts en finançant cash des gros investissements. Une dette raisonnable est un signe de bonne gestion.

Maintenant quelques questions que j'aurais voulu poser à M. Passi : Vous souvenez-vous du scandale des Cornets ? 3 millions payés par l'Etat qui auraient pu financer le parking à étages par exemple. La ZAC de VMC coûte aussi 11 Millions de déficit pour combien d'emplois ?

LES terrains non constructibles que la commune a rachetés à Givors développement pour 1 million d'euros dont celui des jardins du soleil (350 000 euros ) un peu cher, non pour un terrain pollué à l'arsenic ? Et si d'aventure M. Passi était réélu maire en Mars, puis Sénateur en septembre, qui va-t-il désigner pour le remplacer pour ne pas cumuler les mandats ?

Et où en est la plainte déposée pour la Zone commerciale de Bans avec 200 000€ de travaux facturés et non réalisés ?

Et bien d'autres questions encore, mais 5 Minutes à peine pour un débat c'est vrai que c'est court pour autant de problèmes à résoudre et M. Passi, comme lors des Conseils municipaux n'étant pas un spécialiste pour répondre aux Questions posées.

**Michelle Palandre**

Givors, le 6 mars 2014